

Durée : 1 jour .

Public :

Responsables et chargé(e)s d'opérations immobilières, conseillers immobilier. Toute personne amenée à négocier et à assurer l'exécution du contrat de Vente en l'État Futur d'Achèvement. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Connaître et maîtriser la réglementation de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). Présenter efficacement un programme neuf, savoir vendre sur plan & rendre concret l'immatériel. Identifier les acteurs et les grandes étapes du montage du dossier, sécuriser et anticiper les risques.

Pré-requis :

Avoir une connaissance dans le secteur immobilier

Méthodes :

Etude de cas et jeux de rôle. Echanges entre les participants et des retours d'expériences autour des bonnes pratiques. Alternance d'apports théoriques et mises en situation, formation opérationnelle illustrée par de nombreux exemples issus de cas concrets, du terrain.

Evaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire. Dernière MAJ : Avril 2024

L'argumentaire commercial

La connaissance du programme, les avantages de la VEFA

Savoir argumenter efficacement et convaincre le client

Expliquer les solutions, les valoriser

Expliquer les enjeux pour faire adhérer et s'impliquer pour obtenir l'engagement

Rendre concret l'immatériel

Le contrat préliminaire

Décryptage d'un contrat de réservation, process

Domaine d'intervention du Back Office

La fiscalité/ le financement

La TVA

La taxe foncière

La loi PINEL

Le prêt à taux zéro, les intérêts intercalaires

L'acte de vente et le paiement du prix

Contenu du contrat de vente

L'échelonnement des paiements

La livraison du logement

Désordres constatés

Retard de livraison

Les garanties

Garanties matérielles

Garanties financières

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.